



c'est mon  
**conseil communautaire**

**Liste des délibérations du  
15 octobre 2024  
Salle du conseil communautaire  
La Villedieu-du-Clain**



Retrouvez toutes les infos sur le [www.valleesduclain.fr](http://www.valleesduclain.fr)

Aslonnes - Château-Larcher - Dienné - Fleuré - Gizay - Iteuil - la Villedieu-du-Clain  
- Marçay - Marnay - Marigny-Chémereau - Nieuil-l'Espoir - Nouaillé-Maupertuis -  
Roches-Prémarie-Andillé - Smarves - Vernon - Vivonne

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du mardi 15 octobre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 15 octobre 2024 à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle du conseil communautaire à La Villegie-du-Clain, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président M. Gilbert BEAUJANEAU.

Date d'envoi de la convocation du conseil communautaire : Mardi 8 octobre 2024.  
Date de transmission des délibérations en Préfecture : Lundi 21 octobre 2024.  
Date d'affichage : Lundi 21 octobre 2024.

**Présents :**

<b>ASLONNES</b>	M. BOUCHET et Mme GREMILLON ;
<b>CHATEAU-LARCHER</b>	M. GARGOUIL et Mme PEIGNAULT ;
<b>DIENNE</b>	Mme MAMES ;
<b>FLEURÉ</b>	M. PERROCHES et Mme TUCHOLSKI ;
<b>GIZAY</b>	M. GRASSIEN (se retire à la délibération 2024/119) ;
<b>ITEUIL</b>	Mmes MICAULT, BERNE, MM. BOISSEAU et CINQUABRE ;
<b>LA VILLEDIEU-DU-CLAIN</b>	Mme BOUTILLET et M. RICHARD ;
<b>MARCAY</b>	Mme GIRARD ;
<b>MARNAY</b>	M. CHAPLAIN ;
<b>NIEUIL-L'ESPOIR</b>	MM. BEAUJANEAU, GALLAS, Mmes GERMANEAU et AVRIL ;
<b>NOUILLE-MAUPERTUIS</b>	MM. BUGNET, PICHON, Mmes BRUNET et RENOARD ;
<b>ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ</b>	MM. MARCHADIER et LOISEAU ;
<b>SMARVES</b>	MM. GODET, SAUZEAU, Mmes PAIN-DEGUEULE et ROUSSEAU ;
<b>VERNON</b>	M. REVERDY ;
<b>VIVONNE</b>	Mmes GREMILLON, PROUTEAU, MM. BARBOTIN, GUILLON et QUINTARD.

**Excusés et représentés :**

<b>ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ</b>	Mme SAVIGNY a donné pouvoir à M. MARCHADIER ;
<b>VERNON</b>	M. HERAULT a donné pouvoir à M. REVERDY ;
<b>VIVONNE</b>	Mme BERTAUD a donné pouvoir à Mme PROUTEAU.

**Excusés :**

<b>DIENNE</b>	M. BOTTREAU (S) ;
<b>GIZAY</b>	M. MORILLON (S) ;
<b>MARCAY</b>	M. CHARGELEGUE ;
<b>MARIGNY-CHEMEREAU</b>	Mme NORESKAL et M. PROUST (S) ;
<b>MARNAY</b>	Mme LAVENAC (S).

**Secrétaire de séance :** Mme PEIGNAULT.

**Assistaient à la séance :** MM. POISSON, WEBER et Mme DOUTRE - Communauté de communes des Vallées du Clain.

\*(S) Délégué suppléant participant au vote qu'en l'absence du délégué titulaire de la commune concernée.

**2024/126. Budget-Finances : Budget général : décision modificative n°5: virement de crédits.**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et QUINTARD*

*Approuvé à l'unanimité.*

**2024/127. Prévention et gestion des déchets : Marché public de services : Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Communauté de communes des Vallées du Clain : résultat du marché public passé en procédure formalisée et autorisation de signature.**

*Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme GIRARD*

*Approuvé à l'unanimité.*

**2024/128 : Prévention et gestion des déchets : Tarifs 2025 des dépôts en déchèteries, des locations de caissons et des prestations d'enlèvement de déchets.**

*Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme GIRARD*

*Approuvé à l'unanimité.*

**2024/129. Tourisme : Tarifs 2025 de location de la salle d'animation et du Village de gîtes de la Prairie de la Bourgeoisie à Iteuil.**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et GARGOUIL*

*Approuvé à l'unanimité.*

**2024/130 : Tourisme : Conclusion d'une convention de partenariat Accompagnement aux Changements des Territoires Touristiques 2024 - 2027 entre Grand-Poitiers et les Communauté de communes du Haut-Poitou et des Vallées du Clain.**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et GARGOUIL*

*Approuvé à l'unanimité.*

**2024/131. Voirie-propreté urbaine : Tarifs 2025 des prestations de balayage.**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et CHAPLAIN*

*Approuvé à l'unanimité.*

**2024/132. Ressources-Humaines : Création d'un poste d'attaché territorial principal à temps complet 35/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2024.**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER*

*Approuvé à l'unanimité.*

**2024/133. Ressources-Humaines : Création d'un poste d'adjoint d'animation territorial à temps non complet 30/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 (suite à création de poste - service enfance jeunesse).**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER*

*Approuvé à l'unanimité.*

**2024/134. Ressources-Humaines : Création d'un poste d'adjoint d'animation territorial à temps non complet 30/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 (suite à création de poste - service enfance jeunesse).**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER*

*Approuvé à l'unanimité.*

En application de l'article L.5211-40-2 du Code général des collectivités territoriales, les conseillers municipaux des communes membres d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui ne sont pas membres de son organe délibérant reçoivent également communication de la liste des délibérations examinées par l'organe délibérant de l'EPCI dans le délai d'un mois suivant chaque séance.

La liste des délibérations approuvée au conseil communautaire du 15 octobre 2024 est la suivante :

**2024/119 : Administration générale : Versement d'un fonds de concours de 25 000,00 € à la commune de GIZAY dans le cadre de projets d'investissement communaux.**

*Rapporteur : M. BEAUJANEAU*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2024/120 : Administration générale : Versement d'un fonds de concours de 50 000,00 € à la commune de MARIGNY-CHEMEREAU dans le cadre des travaux de réhabilitation de la mairie et de la salle des fêtes.**

*Rapporteur : M. BEAUJANEAU*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2024/121. Petite-Enfance : Mise en place des mesures de revalorisation des professionnels de la petite enfance dans le cadre de l'éligibilité au bonus « attractivité » versé par la CNAF.**

*Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme MICAULT*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2024/122. Petite-Enfance : Modification de la définition de l'intérêt communautaire de la compétence petite enfance de la Communauté de communes des Vallées du Clain concernant le Service Public de la Petite Enfance (SPPE) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.**

*Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme MICAULT*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2024/123. Enfance-Jeunesse : Complément de versement de la dotation de fonctionnement 2024 à l'association « ARANTELLE ».**

*Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme MICAULT*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2024/124. Culture : Conclusion d'une convention régissant les relations entre la Communauté de communes des Vallées du Clain et l'association « EMIL » pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 31 décembre 2024.**

*Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme TUCHOLSKI*

**Approuvé par 38 voix pour et 1 abstention.**

**2024/125. Budget-Finances : Budget général : décision modificative n°4: virement de crédits.**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et QUINTARD*

**Approuvé à l'unanimité.**

2024/135. Ressources-Humaines : Création d'un poste d'agent social territorial - CAP Assistant d'accueil petite enfance - à temps complet 35/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 (suite à création de poste - service petite enfance).

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER*

*Approuvé à l'unanimité.*

2024/136. Ressources-Humaines : Création d'un poste d'adjoint technique à temps complet 35/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 (suite à création de poste - service voirie fauchage/élagage).

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER*

*Approuvé à l'unanimité.*

2024/137 : Administration générale : Convention d'occupation temporaire du domaine public, non constitutive de droit réel entre la Communauté de communes des Vallées du Clain et SOREGIES pour l'implantation d'une borne de recharge pour véhicules électriques.

*Rapporteur : M. BEAUJANEAU*

*Approuvé à l'unanimité.*

2024/138 : Administration générale : Convention d'occupation temporaire constitutive de droits réels entre la Communauté de communes des Vallées du Clain et SOREGIES pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Vivonne.

*Rapporteur : M. BEAUJANEAU*

*Approuvé à l'unanimité.*

Agenda des réunions :

Le prochain bureau est fixé au **mardi 5 novembre 2024 à 9h30**  
- salle du conseil communautaire à La Villedieu-du-Clain.

Le prochain conseil communautaire est fixé au **mardi 19 novembre 2024 à 18h00**  
- salle du conseil communautaire à La Villedieu-du-Clain.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h59.

Le Président de la Communauté  
de communes des Vallées du Clain  
M. Gilbert BEAUJANEAU

La Secrétaire de séance  
Mme Séverine PEIGNAULT



